



La Maison des jeunes L'acAdo Inc.

715, rue Priestman, Fredericton (N.-B.) E3B 5W7

Tél. : 506 453.5929

Télec. : 506 453.3958

Plan opérationnel en réponse à la COVID-19 – Maison des jeunes L'acAdo

Auto-dépistage/Symptômes

- Avant de vous présenter à une activité, assurez vous de ne pas avoir les symptômes suivants et d'avoir suivi les directives d'isolement du gouvernement :
 - Fièvre, nouvelle toux/toux chronique aggravée, mal de gorge, écoulement nasal, mal de tête, fatigue soudaine, diarrhée, perte de goût et/ou d'odorat, difficultés respiratoires.
 - Isolement de 14 jours après un voyage à l'extérieur de la province du Nouveau-Brunswick
 - Isolement lors d'attente de résultat du test de COVID-19
 - Si vous avez été contacté par la Santé publique, veuillez respecter leurs directives émises

Auto-isolement	Toute personne en provenance de l'extérieur de la province (Nouveau-Brunswick) doit s'auto-isoler à son domicile pendant 14 jours, surveiller l'apparition de symptômes et éviter de fréquenter la garderie.
Auto-surveillance	Toute personne voyageant entre les zones d'alerte orange et jaune doit pratiquer l'autosurveillance et porter un masque pendant 14 jours et doit suivre les directives, comme si elle était dans le niveau d'alerte orange

Port du masque

ZONE JAUNE	ZONE ORANGE
Centre communautaire Ste-Anne : port du masque obligatoire Maison des jeunes L'acAdo : port du masque dans les déplacements ou quand la distanciation physique ne peut pas être respectée Pour manger et/ou assis avec la distanciation : le masque peut être retiré	Le port du masque est obligatoire en tout temps à l'intérieur et à l'extérieur Une exception peut être fait si une personne mange et respecte la distanciation physique

Lavage des mains

- Vous devrez vous désinfecter les mains à l'entrée du local et les laver lorsque nécessaire dans la toilette du local.

Inscriptions

- Toute activité sera annoncée à l'avance et les participants devront s'y inscrire au préalable afin de pouvoir y participer.
- Une personne qui ne figure pas sur la liste sera refusée automatiquement.
- Lors de l'inscription, il sera obligatoire de fournir les renseignements suivants : prénom et nom, numéro de téléphone ou courriel.
- Les renseignements sont recueillis pour permettre à la Santé publique de retracer les contacts au besoin. Ils seront conservés pour un certain temps (selon les directives données) et détruits par la suite.

Disposition du local

- Le nombre d'équipement et les places assises ont été réduits afin de respecter la distanciation physique entre les participants.
- La disposition du local pourrait changer en fonction de l'activité pour permettre la distanciation physique.

Toilette

- Vous devrez utiliser la toilette qui se trouve dans le local en tout temps, vous ne pourrez pas vous déplacer dans le Centre communautaire Ste-Anne pendant l'activité.

Pendant l'activité

- Respectez la distanciation physique en tout temps.
- Une fois dans le local, vous pourrez en sortir seulement à votre départ. Aucun déplacement non nécessaire de la Centre communautaire Ste-Anne ne sera toléré.
- En cas de non-respect des directives, le personnel se verra le droit de vous demandez de quitter immédiatement.

Nourriture

- Nous pourrions offrir de la nourriture pour des activités, sous certaines conditions :
 - Vous serez servi par le personnel assigné
 - Il y aura plus souvent de la nourriture pré-emballée et en format individuel
 - Aucune nourriture à partager ne sera acceptée sur les lieux. Les participants pourront toutefois apporter un repas individuel et le manger aux endroits assignés.

Espace pour auto-isolement

- Nous aurons un espace disponible afin d'isoler un participant qui démontrerait des symptômes au cours de l'activité, s'il doit attendre avant de pouvoir quitter

Nettoyage

- Le personnel aura les produits de désinfection nécessaires sur place pour nettoyer l'équipement entre les utilisations et au besoin.
- Le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces seront fait par l'équipe de conciergerie à la fin de l'activité.

ZONE ORANGE : activités restreintes aux heures d'ouverture du CCSA

ZONE ROUGE : aucune activité n'aura lieu